

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM

VU la loi du 2 mars 1982 n° 82-213 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

VU les articles L.2213-1, L.2542-2, L.2542-3, L.2542-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'occupation du domaine public du 23/04/2024 de M. Nicolas SCHERER pour la mise en place d'un échafaudage au 38, rue Principale afin de réaliser des travaux de réfection de toiture ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes normes à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues et voies publiques ;

ARRETE

Article 1er : M. Nicolas SCHERER est autorisé à mettre en place un échafaudage empiétant sur le trottoir sur une **profondeur maximum de 1m** au droit du 38, rue Principale afin de réaliser des travaux de réfection de toiture.

Article 2 : L'échafaudage et tous les objets constituant un obstacle à la libre circulation, laissés en station ou déposés sur les places ou voies publiques et leurs dépendances ou sur la voie ouverte à la circulation du public devront être constamment éclairés depuis le coucher jusqu'au lever du soleil à la diligence et au frais du pétitionnaire.

Article 3 : **Le stationnement est interdit et considéré comme gênant dans l'emprise des travaux. Par ailleurs, l'échafaudage devra être équipé de portiques passage piéton afin de garantir la continuité de la circulation piétonne en toute sécurité sur le trottoir.**

Article 4 : M. Nicolas SCHERER est chargé de mettre en place la signalisation correspondante. La pose d'un filet de protection sur l'échafaudage est obligatoire.

Article 5 : **Le présent arrêté est valable du 06/05/2024 au 31/05/2024**

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. Nicolas SCHERER
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rosheim
- Police pluricommunale de Rosheim

Fait à Bischoffsheim, le 24/04/2024

Pour le Maire,
L'Adjoint,
Joaquim MARQUES





Demande d'occupation du domaine public

Chantiers / Travaux / Déménagement ou Emménagement

DEMANDEUR : Propriétaire Entreprise Autre :

Nom et prénom ou dénomination : Nicolas Schehrer.....

Adresse : 38 rue Principale Bischoffsheim.....

Tel +33 6 36 01 77 77..... Fax @ nicolas.schehrer@gmail.com.....

ADRESSE ET DELIMITATION DE L'OCCUPATION :

38 rue Principale Bischoffsheim: échafaudage le long de la façade de la maison, sur le trottoir.....

OBJET DE LA DEMANDE : Déménagement Emménagement Autre (précisez)

Travaux (précisez la nature et le numéro du dossier d'urbanisme)

..... Dépose et repose des mêmes tuiles.....

NATURE DE L'OCCUPATION : Echafaudage Benne Matériaux Cabane de chantier

Véhicule(s) [marque(s) et immatriculation(s)] :

Autre (précisez)

DISPOSITION(S) PARTICULIERE(S) : Route barrée Interdiction de stationner

Circulation alternée manuellement Circulation alternée par feux tricolores

Autre (précisez)

DUREE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Date de début : 06/05/2024..... Date de fin : 31/05/2024.....

Horaires (si l'occupation ne couvre pas la journée) :

PIECE(S) JOINTE(S) :

Je soussigné(e) Nicolas Schehrer..... déclare avoir pris connaissance du
« Règlement d'occupation du domaine public » (arrêté municipal 031/09 du 17 juillet 2009).

Date : 23/04/2024

Signature : 